

QUESTIONS

1) Coût de l'adhésion :

L'adhésion représente 0,75% du revenu annuel net imposable.

Vous bénéficierez d'une déduction ou d'un crédit d'impôts de 66% sur votre déclaration fiscale (sauf si frais réels):

Ex : salaire de 1500 euros, cotisation mensuelle de 11,25 euros

Crédit d'impôt : 7,42 euros

Coût réel de l'adhésion : 3,82 euros

-